

REVUE SPIRITE
JOURNAL
D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

15^e ANNÉE.

N^o 7.

JUILLET 1872.

Réfutation et critique

DU LIVRE INTITULÉ : UNE PHILOSOPHIE NOUVELLE, PAR ANDRÉ PEZZANI

Bolbec, le 26 mai 1872.

Messieurs,

Le livre intitulé : *Une philosophie nouvelle* n'est que la reproduction, avec une préface beaucoup plus longue, des *Bardes druidiques, synthèse philosophique au dix-neuvième siècle*. Sauf la préface, c'est, non-seulement le même livre, mais encore le même tirage qu'en 1865 ; on aura voulu le rafraîchir au moyen de ce nouveau titre et de cette nouvelle préface, car la mise en page est absolument et identiquement la même comme si le livre avait été cliché, et l'on trouve, à la première page du texte ancien, la même faute d'impression que voici : Synthèse philosophique au *XVIX^e siècle*, au lieu de *dix-neuvième siècle*. Prévenez donc ceux de vos amis qui, comme moi, possèdent l'édition de 1865, afin qu'ils ne s'exposent pas à l'avoir en double, sous la foi du nouveau titre ; ils n'auraient, en effet, de nouveau que l'épigraphe et la préface.

A la fin de 1865, l'*Avenir*, journal spirite de cette époque, ayant reproduit dans ses colonnes des attaques formulées par M. Pezzani dans le livre *les Bardes druidiques* contre le *Livre des Esprits*, je répondis à ces attaques par une lettre du 23 novembre ; je n'y ai pas traité la question du *criterium* des communications spirites dans laquelle un de nos frères, M. le capitaine Fix, était intervenu, mais sur laquelle il n'avait pas dit tout ce qui devait être dit, car de nombreux passages des livres du Maître et de la *Revue spirite*, publiés avant *les Bardes druidiques*, établissent que les critiques de M. Pezzani portent tout à fait à faux.

Je regrette que la table analytique de la *Revue* n'ait pu être publiée, car chacun y trouvant, sous un même mot, toutes les pensées du maître sur une même matière, aurait un moyen très facile de réfuter bien des critiques de la même force, qui, toutes vaines qu'elles soient, peuvent amener cependant quelques doutes dans l'esprit de ceux qui se trouvent désarmés faute d'instruction suffisante, et qui n'ont ni le temps, ni assez de bonne volonté pour chercher des armes de défense dans les livres nombreux qui pourraient leur en fournir.

Dans sa nouvelle préface, l'auteur s'attaque à toutes les philosophies ; il se plaît à s'appuyer très souvent sur l'autorité de ses nombreux écrits antérieurs, prétend tout bouleverser dans le vocabulaire scientifique, invente de nombreux néologismes pour les appliquer à des idées qui, pour beaucoup de gens, n'éprouvent certes pas ce besoin, et enfin tend à tout ramener à la doctrine druidique, et, avec cela, il se rend le plus souvent fort peu intelligible ; or, quant à moi, je ne puis admettre les néologismes sans nécessité absolue, ainsi que l'a fait notre Maître, et je n'admets pas non plus que l'on détourne les termes anciens de leur signification vulgairement admise, parce que l'on s'expose dans ce cas à n'être pas compris, et je trouve cette manière de procéder trop prétentieuse. C'est vous dire que j'ai eu bien de la peine à me reconnaître dans certains passages de cette docte préface, qui ne sera guère à la portée des pauvres esprits vulgaires, que la clarté de la doctrine spirite a séduits.

M. Pezzani avait été, dans le principe, un des plus chauds défenseurs de la doctrine spirite (voir, dans la 2^e édition de *la Pluralité des existences de l'âme*, le chapitre 9 du livre 3 ; voir aussi de nombreux articles signés de lui dans la *Vérité* (de Lyon). Depuis, il a trouvé que le Spiritisme était trop vulgaire pour lui, et quand il a entrepris ses études sur la philosophie des Druides, il a été tellement épris de son sujet, qu'il s'est laissé aller à brûler ce qu'il avait adoré. Jean Reynaud avait traité le même sujet dans son beau livre intitulé *l'Esprit de la Gaule*, et il avait surtout le mérite de tout deviner, et d'exposer ses idées sur la philosophie avec une admirable clarté qui manque absolument à M. Pezzani, dont le livre est très fatigant à lire, ainsi que je le disais en 1865 et ainsi que l'auteur l'a presque reconnu lui-même, dans une courte réponse qu'il m'adressa dans *l'Avenir*. J'ai dit que Jean Reynaud avait tout deviné, et j'ai pour appui de mon assertion ce qui a été dit par

M. Legouvé, de l'Académie française, dans une conférence sur son illustre ami. M. Pezzani, au contraire, n'a fait que commenter les Triades des Bardes, et il reconnaît lui-même qu'il n'a fait qu'abrégger les travaux de M. Adolphe Pictet ; il a donc été, là comme dans *la Pluralité des existences*, un simple compilateur, et c'est lui qui reproche au *Livre des Esprits* de n'avoir pas apporté aux hommes une seule idée nouvelle !... Mais, étrange contradiction, il fait un magnifique éloge du *Livre des médiums* et de *l'Imitation de l'Evangile* qui ont été, comme le *Livre des Esprits*, inspirés et dictés en grande partie par ces *médiocrités* d'outre-tombe, vis-à-vis desquelles il se sent animé d'un si profond mépris.

Cette reproduction de l'œuvre de 1865 sous un nouveau titre prouverait que le succès en a été très borné, et cela ne doit pas étonner, car peu de gens sont en état de comprendre M. Pezzani quand il expose ses idées personnelles. Je me souviens que lorsqu'il publiait à Lyon sa *Tribune universelle*, il se rendait si peu intelligible à ses lecteurs, qu'il lui arriva et qu'il inséra dans cette feuille une lettre de Louis Jourdan, du *Siècle*, qui le suppliait d'être moins obscur. Or, il me semble qu'un auteur doit avant tout tâcher de se faire comprendre sous peine de voir ses *synthèses* rester dans le magasin de l'éditeur, tandis que le *Livre des Esprits*, dicté par des *médiocres*, ainsi que les appelle M. Pezzani, malgré la médiocrité de ses renseignements, en est à sa 18^e édition, et que bientôt ses éditeurs seront dans la nécessité de faire un 19^e tirage, si je suis bien informé ; et, c'est aux spirites, que le livre de la *Pluralité des existences de l'âme* doit d'être arrivé à sa 4^e édition, car, comme moi, beaucoup d'entre eux en ont fait placer plusieurs exemplaires. Ce que je viens de dire ne m'empêche pas d'estimer à sa haute valeur cet excellent livre plein d'érudition et qui jette la plus vive lumière sur une des questions qui nous intéressent le plus. Il reproche aux Esprits d'avoir varié d'opinion sur cette question ; mais les spirites savent très bien à quoi s'en tenir sur ces contradictions et sur les causes qui les ont produites. Le Maître leur a trop bien exposé les causes de cette différence dans le langage des communications, pour qu'ils ne sachent pas ce qu'ils doivent penser à cet égard ; et puis, l'unité se fait insensiblement, et aujourd'hui on serait fort en peine de trouver beaucoup de contradictions sur ce point de la doctrine, au sujet duquel l'accord se fait dans les milieux les plus hostiles à l'idée de la réincarnation, que repoussaient des préjugés de race et de caste. Quelques rares exceptions

ne peuvent infirmer l'accord universel qui s'établit sur cette question.

Notre auteur ne conteste pas la réalité des communications spirites, mais, comme je l'ai déjà dit, il soutient qu'elles sont entachées de vulgarité, et se contredit lui-même en faisant un magnifique éloge du *Livre des médiums* et de *l'Imitation de l'Evangile* qui, depuis 1865, a changé de titre pour prendre celui de *l'Evangile selon le Spiritisme*, car ces ouvrages ont été en grande partie dictés et, pour tout le reste, inspirés par les Esprits. Il attribue la médiocrité des communications à certaines influences qui entraveraient la transmission de la pensée de l'Esprit. Or, il n'a rien imaginé de neuf à ce sujet, car Allan Kardec a été le premier à signaler à ses disciples, en maintes occasions, dans ses écrits, ces difficultés dont il leur a expliqué les causes bien plus clairement que ne l'a fait M. Pezzani ; mais ces difficultés n'infirment en rien la réalité des communications.

M. Pezzani se joint à M. Figuiier pour plaindre ceux que celui-ci appelle de *bonnes gens s'imaginant pouvoir, à leur volonté et selon leur caprice, faire descendre sur la terre les âmes des morts pour converser avec elles*, tandis que cette faveur, suivant lui, serait réservée à certains hommes distingués, ses amis, hommes d'intelligence comme cet auteur lui-même ; mais nous autres, *bonnes gens*, nous ne pouvons admettre que Dieu réserve ce privilège pour ceux-là seuls qui en ont le moins besoin.

Pour le dire en passant, M. Louis Figuiier se trompe grandement lorsqu'il dit que les spirites s'imaginent pouvoir, *à volonté et selon leur caprice, faire descendre sur la terre les âmes des morts* ; s'il avait daigné lire (mais cela eût compromis sa dignité) les ouvrages du Maître, il y aurait vu qu'il dit en termes formels à ses disciples, que les Esprits ne se rendent à l'appel qui leur est adressé que lorsque cela leur convient, et suivant le but que se proposent les évocateurs, parce qu'ils ont leur libre arbitre, et que tel qui prétendrait exiger qu'un Esprit se rendît à son appel serait puni de son outrecuidance par une bonne mystification, si ce n'était par une punition encore plus grave.

Les spirites savent donc à quoi s'en tenir sur les dangers d'une évocation téméraire ; ils savent de plus qu'ils doivent faire subir à toutes les communications médianimiques le contrôle de la logique et de la raison que recommande M. Pezzani, et qu'Allan Kardec avait recommandé bien avant lui ; je reproduis ici les nombreux

passages des écrits du Maître qui contiennent cette recommandation :

REVUE SPIRITE.

1859, p. 222. — On ne doit confiance aux doctrines des Esprits qu'autant qu'elles ne froissent ni la raison ni le bon sens.

Id., p. 232. — Nécessité du contrôle des communications et exemple à l'appui de cette nécessité.

1860, p. 50. — Après une communication signée Fourier, obtenue dans une séance de la *Société parisienne des études spirites*, le président dit, pour l'intelligence des auditeurs étrangers, que la Société n'accepte pas comme vrai tout ce qui vient des Esprits ; que c'est pour elle un sujet d'étude, et qu'elle accepte ce qu'il y a de bon, comme elle rejette ce qui est mauvais.

Ibid., p. 303. — Il peut y avoir divergence d'idées entre des groupes sur quelques points de détail. Dans ce cas, il faut examiner la difficulté à l'aide du critérium infailible de la logique, etc., etc.

Ibid., p. 304. — Peu importe le nom de l'Esprit qui se communique ; celui qui mérite le plus de confiance est celui qui, sur tous les points, prouve sa supériorité... Que les médiums se gardent de trouver bon tout ce qu'ils obtiennent, que tout soit examiné et contrôlé.

1860, p. 308. — Dans une de ses lettres, M. Jobard, de Bruxelles, émettait l'avis déjà exprimé par le Maître, ainsi que nous venons de le voir, que nous ne devons jamais, à l'égard des Esprits, faire abstraction de notre jugement. — P. 312. — M. Allan Kardec approuve la manière de juger des communications présentée par M. Jobard.

Ibid., p. 332. — Nouvelle exhortation de M. Allan Kardec à ses auditeurs de se tenir en garde contre les faux systèmes que certains Esprits veulent essayer d'accréditer à l'aide de quelques belles maximes de morale, et de soumettre toutes les communications au contrôle de la logique et de la raison.

Ibid., p. 354. — Communication d'un Esprit qui dit que le jugement, la compréhension, la réflexion, sont des facultés suffisantes pour distinguer les Esprits dans leurs communications.

Ibid., p. 219. — Un Esprit, dans un tableau poétique de la déchéance, ayant paru s'écarter de la vérité, on lui adresse des objections. Il dit qu'il s'est laissé aller à son imagination, et il

reconnait son erreur ; il ajoute qu'il a eu tort, et que cela prouve l'utilité du contrôle sévère des communications.

Ibid., p. 220. — Remarque tendant à prouver l'utilité de soumettre tout ce qui vient du monde invisible au contrôle de la logique (lire l'article jusqu'à la fin).

1861, p. 157. — Un Esprit démontrant la nécessité du contrôle des communications, par la concordance de la raison et par le caractère du signataire.

Ibid., p. 307. — Invitation formulée par un autre Esprit, de soumettre toutes les communications au creuset de la raison et de la logique.

1862, p. 166. — Il importe de s'exercer à discerner dans ces communications, le vrai du faux, ce qui est rationnel de ce qui est illogique, et les médiums doivent se résoudre à soumettre ce qu'ils obtiennent à ce contrôle.

En 1861, dans la 1^{re} édition du *Livre des médiums*, à la 2^e partie, chapitre XXIV, sous le titre *Identité des Esprits*, Allan Kardec résumant tout ce qu'il a dit sur les meilleurs moyens de vérification et d'appréciation de l'identité et des communications, formule plusieurs propositions, dont la première est ainsi conçue : « Il n'y a pas d'autre critérium pour discerner la valeur des Esprits que le bon sens. »

Ainsi voilà qui est bien positif. Allan Kardec voulait que toutes les communications fussent appréciées à l'aide de la logique et de la raison, en un mot : du bon sens.

Néanmoins, en 1862, à la page 17 de la *Revue*, il disait : « Les idées fausses tombent devant l'expérience et l'inflexible logique..... Le meilleur critérium, *en cas de divergence*, c'est la conformité de l'enseignement par différents Esprits, et transmis par des médiums complètement étrangers les uns aux autres..... S'il est un moyen d'arriver à la vérité, c'est assurément par la concordance, autant que par la rationalité des communications, *aidées des moyens que l'on a de constater la supériorité ou l'infériorité des Esprits*.

Revue de 1864, p. 69. La raison, la logique, le jugement *sont les premiers moyens que l'on a de contrôler*, dont il faut faire usage, et dans beaucoup de cas cela suffit ; *mais lorsqu'il s'agit de l'émission d'une idée nouvelle*, il y aurait *présomption* à se croire infallible dans l'appréciation des choses, et le contrôle universel est garanti pour l'unité future de la doctrine.

Imitation de l'Évangile. Introduction, p. IX, de la 1^{re} édition,

qui a paru en 1864. « Le premier contrôle est, sans contredit, celui de la raison auquel il faut soumettre sans exception tout ce qui vient des Esprits; toute théorie en contradiction manifeste avec le bon sens, avec une logique rigoureuse, et avec les données positives que l'on possède, de quelque nom respectable qu'elle soit signée, doit être rejetée. Mais ce contrôle est incomplet dans beaucoup de cas, par suite de l'insuffisance de certaines personnes et de la tendance de beaucoup à prendre leur propre jugement pour unique arbitre de la vérité, etc. » Suit le conseil de recourir au contrôle universel des Esprits.

Voilà le grief de M. Pezzani, contre Allan Kardec, que néanmoins, il traite de logicien distingué. Mais ce logicien, tout distingué qu'il était, ne se croyait pas assez apte, comme M. Pezzani, à tout apprécier, dans les cas où *une idée nouvelle, sur laquelle il n'existait aucune donnée*, venait à se produire dans une communication. Il tenait à fonder l'unité de la doctrine; il savait que les Esprits, surtout dans les premiers temps de leur enseignement, avaient été en contradiction sur un certain nombre de points, parce que l'essentiel pour eux étant de se faire accepter, de bien établir leur existence, leur nature et la possibilité de leurs communications avec les incarnés, ils n'eussent pas réussi en heurtant des préjugés, des croyances et même l'orgueil, les passions et les intérêts de ceux qui les interrogeaient.

Ainsi, aux États-Unis, où un blanc se serait révolté à la seule idée que son Esprit pouvait avoir animé jadis le corps d'un nègre, et qu'un nègre d'aujourd'hui pouvait être blanc plus tard, les Esprits devaient nier la réincarnation, sauf, plus tard, lorsqu'ils auraient bien acquis droit de cité, à dévoiler la vérité vraie. Cette divergence d'opinions sur cette question, qui était résolue autrement chez nous, n'avait pas empêché Allan Kardec d'adopter le dogme de la pluralité des existences successives, tant sur la terre que dans d'autres mondes, et il avait fait de même pour cent autres questions qu'il se croyait apte à juger.

Mais, je le répète, il ne se croyait pas apte à décider souverainement sur toutes choses. Il était loin d'être absolu, et si d'autres pensaient autrement que lui, il ne tenait pas à les convaincre, attendant tout du temps et de la force de la vérité, qui sait toujours prévaloir sur l'erreur, c'est ce qu'il a dit et répété maintes fois dans ses écrits. Jamais il n'a trouvé mauvais que l'on pensât autrement que lui, jamais le sentiment de l'amour-propre, jamais la jalousie

ne sont entrés dans son cœur. Il a toujours aidé de ses conseils et de ses lumières, tous ceux qui se sont adressés à lui, il a été trahi par quelques-uns, et jamais il n'a récriminé contre eux. Bien des gens auraient voulu l'exploiter : il s'est tenu sur ses gardes et il s'est attiré des inimitiés ; cela se voit souvent ici-bas. Pour propager sa doctrine, il n'a pas eu recours à d'autres moyens que la valeur de sa doctrine elle-même, sans bruit et sans l'appui d'aucune organe de publicité, et l'on sait avec quelle rapidité elle a gagné du terrain ; a-t-on jamais vu un pareil succès ?

On a cependant employé bien des moyens pour en arrêter le développement. Les matérialistes et les spiritualistes de toutes les écoles, les journalistes de tous les formats ont fait chorus pour dénoncer sa fausseté et son ineptie, du haut de la chaire on l'a anathématisée et on l'a servie, en excitant le désir de la connaître pour pouvoir la juger soi-même.

Il serait bien difficile de rappeler tout ce qui a été dit contre Allan Kardec et le Spiritisme, et je ne l'essayerai pas ; mais il y a un fait que je ne veux pas taire : c'est que des spirites eux-mêmes qui avaient vécu auparavant dans l'intimité de M. Allan Kardec, et qui s'en étaient séparés parce qu'il n'avait pas voulu assumer certaines responsabilités qui devaient leur incomber à eux-mêmes, ne pouvant l'attaquer de front, lui donnaient ainsi qu'à ses adeptes des petits coups d'épingles qui ne piquaient qu'eux-mêmes.

Ainsi, les Américains du Nord, grands amis de la liberté que les spirites chérissent tout autant, s'étaient indignés de ce que les spirites français donnaient à Allan Kardec, le titre de *maître*, ce qui, suivant eux, impliquait une idée de soumission. Ils ne savaient pas, sans doute, ceux qui écrivaient là-dessus de longues tartines, que l'on traduisait pour un journal qui publiait de fréquents articles de M. Pezzani, que le mot *maître* vient du latin *magister*, que Cicéron emploie dans le sens de *précepteur*, et qu'on dit *maître d'école*, un *maître d'armes*, etc., ce qui ne veut pas dire que ces maîtres soient propriétaires de leurs élèves.

M. Pezzani, dans les *Bardes druidiques*, reproche à Allan Kardec d'avoir accepté le contrôle universel des Esprits, il en fait un grief au Spiritisme. Or, Allan Kardec n'a fait de ce contrôle qu'un moyen auxiliaire, utile en certains cas, et ne s'est jamais départi du recours à la logique et à la raison comme critérium essentiel.

Je me suis demandé, cependant, comment il pouvait se faire qu'un philosophe rejetât, quand il s'agit des Esprits, ce que la phi-

losophie trouve bon pour les hommes. Je me souviens que dans mon cours de philosophie, le professeur comptait, parmi les moyens de certitude, le *consensus omnium* (la classe se faisant alors en latin ;) mais il paraît que ce qui est bon pour les hommes, ne vaut rien quand il s'agit des Esprits. M. Pezzani nous apprend que les hommes, après leur mort, deviennent des médiocrités, et soutient que leurs communications sont alors toujours inférieures à ce qu'ils auraient pu donner de leur vivant, et cependant il trouve admirable l'*Imitation de l'Évangile* dictée en grande partie par les Esprits. Explique cela qui pourra. Je m'y perds. Mais, hélas ! que vais-je devenir, moi déjà si médiocre, si, comme le prétend M. Pezzani, les plus grands génies terrestres baissent lorsqu'ils ont passé de vie à trépas. Je vais donc être tout à fait crétinisé lorsque j'aurai quitté ma défroque charnelle... Hélas ! ! !

M. Pezzani croit qu'il suffit pour nous enseigner la morale, d'Esprits médiocres, parce qu'on ne donne pas des professeurs de rhétorique aux enfants pour leur apprendre à lire. Au reste, il considère comme dignes d'un souverain mépris les objections adressées au Spiritisme par « les prétendus savants de toutes les sociétés ou « académies officielles. » Ce sont, ajoute-t-il, « les derniers de « nos frères et les plus abrutis d'entre eux. Ce ne sont pas non plus « les objections des Mirville et consorts qui, quoique meilleures « que les premières et d'une supériorité incontestable, attribuent « tous les phénomènes à un être fictif et absurde, au diable. » M. Pezzani ne trouve bonnes que ses objections, tirées de la médiocrité des communications, etc.

Jean Reynaud, dans l'*Esprit de la Gaule*, dit que dans la doctrine des druides, il manquait un principe essentiel : la charité. Par suite, cette doctrine avait développé jusqu'à l'exagération le sentiment de la personnalité (je cite de mémoire). Ce sentiment avait engendré l'orgueil et l'égoïsme, surtout chez les puissants qui, incapables de se soumettre à une autorité centrale, étaient restés isolés chacun dans le centre respectif qu'il étaient parvenus à dominer, ainsi la Gaule était divisée en une infinité de petits États jaloux et indépendants les uns des autres qui, à cause de leurs divisions mêmes, ont rendu plus facile la domination de l'étranger. Or il ne m'a pas semblé que les *triades* que M. Pezzani reproduit sous nos yeux avec une si grande admiration, fassent grande mention de la charité. J'y vois bien l'amour de Dieu, mais cet amour a plutôt l'air de descendre sur ses créatures que de remonter de celles-ci à Dieu,

ou d'aller des unes aux autres. Or, en cela, je trouve la doctrine de nos *médiocres* instructeurs bien supérieure à celle des druides, car ils nous disent : *Hors la charité point de salut.*

M. Pezzani n'est pas content du mot *périsprit*, qu'il voudrait voir remplacé par le mot *nephesch*, tiré de la Génèse. Les purs Esprits du Spiritisme doivent céder la place aux *hommes awéniques* ; pour sa philosophie nouvelle, il lui faut des mots nouveaux, et je suis loin de les lui disputer ; ainsi il crée *polyzoïsme*, *polypsychisme*, etc., et avec tout cela cette philosophie n'est pas toujours exposée d'une manière très claire. Je serais donc tenté de lui renouveler le reproche de M. Louis Jourdan, que j'ai cité plus haut, car le plus grand souci qu'un écrivain doit avoir, c'est d'être parfaitement accessible à l'intelligence de ses lecteurs, parmi lesquels il peut y en avoir beaucoup d'aussi *médiocres* que moi. Il doit surtout écrire pour le grand nombre, car si le petit nombre peut seul suivre sa pensée sans fatigue, comment pourra-t-il parvenir à répandre ses doctrines, en admettant qu'elles approchent beaucoup plus de la vérité absolue que celles qui sont maintenant admises ?

Il se pose comme réformateur universel. Dans sa *Philosophie de l'avenir* (1869), il avait dit aux matérialistes et aux spiritualistes leurs quatre vérités (dit-il), et il ajoute en note que ce livre a eu un grand succès, surtout à l'étranger, ce dont je n'ai jamais douté. Il voulait écrire en 1870 le *Testament d'un philosophe*. Je regrette qu'il n'ait pu le faire, je l'aurais lu pour ma part avec le plus grand intérêt, surtout s'il n'avait pas été au-dessus de mes faibles moyens.

Sa *Philosophie nouvelle* qui, dans la nouvelle édition (je ne dis pas édition) des *Bardes druidiques*, remplace l'ancienne préface, complète, dit-il, par des vues radicales et hardies ce qu'il avait dit sur la question de l'avenir de l'âme dans son livre sur *la pluralité des existences de l'âme* qui en est, ajoute-t-il, à sa cinquième édition. Or j'ai déjà écrit, sur la foi de l'extrait de leur catalogue que MM. Didier et C^o ont imprimé sur la couverture du volume, que l'édition actuellement en vente n'était que la quatrième, cela me dispense fort heureusement d'un *mea maxima culpa*.

M. Pezzani loue en termes chaleureux M. Louis Figuier d'avoir repris pour son compte la thèse soutenue par les grands Esprits ses précurseurs (à lui M. Pezzani), mais il ne lui laisse pas ignorer que ses *opinions hardies* sur les habitants du soleil avaient été préparées par lui et par le R. P. Gratry. Or M. Louis Figuier n'avait pas be-

soin d'être rappelé à l'ordre, car il s'y était déjà rappelé lui-même en reconnaissant dans la seconde édition de son livre, ce qu'il avait négligé de faire dans la première, qu'il avait largement puisé pour son *Lendemain de la mort* dans les écrits de MM. Pezzani et Camille Flammarion, sans dire toutefois où il avait pris le reste, ce que beaucoup savent sans qu'il le leur ait dit.

M. Pezzani pense, avec M. Louis Figuier, qu'on ne peut croire à l'identité des Esprits évoqués ; mais il ne va pas jusqu'à dire comme celui-ci que le Spiritisme est *une expression plate et bourgeoise du préjugé populaire des revenants*. Il trouve même qu'il a du bon, puisque après avoir dit reconnaître possibles et maintes fois réelles les communications entre les vivants et les morts, entre notre monde et les autres mondes, il ajoute : « Ce sont les opinions que nous nous sommes attaché de préférence à faire prévaloir dans les nombreux articles publiés par nous quand, pendant dix-huit ans d'oppression, nous cherchions un peu de liberté pour la pensée. Nous la trouvions dans les journaux et revues spirites où l'on n'était jamais inquiété, et où nous avons pu répandre sans craindre des poursuites inutiles à braver, les semences du progrès, de condamnation contre les abus et les superstitions du passé, et tracer la voie de l'humanité future. »

Il est bon d'inviter tous les spirites à prendre note de cet aveu qui leur montrera que notre auteur n'a jamais été spirite, mais qu'il a su tirer parti du Spiritisme pour faire circuler ses idées.

Je vous ai dit, de mémoire, que Jean Reynaud avait remarqué dans la doctrine des druides l'absence du principe de la charité, et qu'il en avait signalé les désastreuses conséquences. Comme je ne prétends pas être cru sur parole par tous les lecteurs de la *Revue* qui n'ont pas dans leurs mains l'*Esprit de la Gaule*, je viens mettre sous leurs yeux quelques passages de ce livre, relatifs à ce vice radical de la religion de nos aïeux. Je serais trop long si je citais tout ce qui pourrait les intéresser, je me contenterai de citer quelques fragments :

On lit au chap. 5 intitulé : *De la décadence du druidisme*, § 1^{er}, page 154 : « Comme aucun peuple de l'antiquité n'avait joui aussi amplement que les Gaulois du dogme de l'immortalité, aucun peuple ne devait éprouver aussi violemment l'excitation sans frein que ce dogme communique quand il n'est pas éclairé. Soldats prodigieux et détestables citoyens, etc. »

Page 155. — « En contemplant l'infinité qui se révélait si

« magnifiquement en chacun d'eux, il leur était difficile de ne pas
« se complaire dans cette glorification égoïste, jusqu'à s'affranchir
« de toute subordination envers la société ; car, non-seulement la
« religion ne les avait pas fait entrer dans le divin secret de
« s'aimer dans autrui et de se rehausser en servant les autres,
« mais, devant la puissance qu'ils découvraient en eux, celle de
« l'Etat s'effaçait..... Ils vivaient les uns à l'égard des autres,
« comme des potentats rivaux, de sorte qu'en définitive, *faute*
« *d'être contenus par un développement suffisant de la charité, les*
« *belles croyances qui, dans l'ordre métaphysique, les élevaient si*
« *haut, n'aboutissaient dans l'ordre moral qu'à les rendre les plus*
« *intraitables des hommes.* »

Jean Reynaud présente ensuite un tableau saisissant des divisions de la société gauloise et de leurs déplorables conséquences, et il ajoute, page 162 : « On ne peut cependant reprocher au druidisme
« de n'avoir pas visé à l'unité par un système. Mais ce n'est pas
« assez de proclamer l'unité par un système... Il n'y a au monde
« qu'une seule puissance qui soit capable de réaliser l'unité :
« c'est la charité, par l'effet de laquelle tous les individus, animés
« d'une sympathie réciproque, vivent les uns dans les autres et ne
« font qu'un, etc. »

Maintenant, si M. Pezzani voulait combattre l'opinion que vient d'exprimer Jean Reynaud, et soutenir que le principe de la charité se trouve dans les triades, je lui dirais, avec l'illustre philosophe que je viens de citer, que ces triades, qui forment la base de sa synthèse philosophique du dix-neuvième siècle, originaires du pays de Galles, y ont été conservées par tradition orale jusqu'au moyen âge, où elles ont été livrées à l'écriture dans les parties les plus essentielles de cet héritage de nos ancêtres, avec certains reflets que la doctrine avait reçus du christianisme et que le druidisme avait subis malgré lui.

« Les développements contenus dans les triades, dit-il p. 314,
« sont si parfaitement en dehors du christianisme, que les émana-
« tions chrétiennes qui se sont glissées çà et là dans leur ensemble,
« se distinguent du fond primitif à première vue. Ces émanations,
« naïvement sorties de la conscience des bardes chrétiens, ont bien
« pu s'intercaler dans les interstices de la tradition, mais n'ont pu
« s'y fondre..... En partant de ce principe si connu, que le dogme
« de la charité en Dieu et dans l'homme est aussi spécial au chris-
« tianisme que celui de la migration des âmes l'est à l'antique

« druidisme, un certain nombre de triades, dans lequel respire un
« esprit d'amour que n'a jamais connu la Gaule primitive, se tra-
« hissent immédiatement comme empreintes d'un caractère compz-
« rativement moderne, tandis que les autres, animées d'un tout
« autre souffle, laissent voir d'autant mieux le cachet de haute
« antiquité qui les distingue. »

On ne saurait douter du sentiment patriotique qui a porté Jean Reynaud à étudier avec sa profonde sagacité nos antiquités nationales ; on voit, en lisant son beau livre, qu'il était amoureux de son sujet. Il a tenu à rendre à nos ancêtres l'honneur qui leur est dû, mais il n'admire pas quand même, et il sait tirer de leurs exemples des leçons dont ses descendants feraient bien de profiter en ce moment, surtout, où nous avons tant besoin d'union pour cicatriser les plaies de notre malheureux pays. Imitons-le, sachons reconnaître et admirer la sublimité de la philosophie de nos pères, et gardons-nous de nous renfermer exclusivement dans ce rôle d'admirateurs à l'exemple de M. Pezzani qui base le salut de l'avenir sur la seule doctrine druidique.

Le Spiritisme a sa métaphysique ; mais c'est surtout par sa morale qu'il entend fonder et assurer le progrès, et notamment par l'application du principe de justice, d'amour et de charité. Cette morale est vulgaire, dit-on ; peu lui importe, s'il la croit bonne, il persiste à la présenter comme bonne parce qu'il la croit salutaire, sans s'inquiéter de l'opinion des savants qui prétendent l'écraser sous le poids de leurs sarcasmes et de leur dédain. Tant qu'ils n'auront pas donné mieux, ils tenteront en vain de le détruire.

M. Pezzani dit avoir pu écouter ses idées à la faveur de la liberté qu'on laissait aux journaux spirites sous un régime d'oppression ; pourrait-il nous dire ce que sont devenus la *Vérité* de Lyon et l'*Avenir* de Paris ? nous les avons connus autrefois. Est-ce que les articles signés Philaléthès ne les auraient pas tués ? Et la *Tribune universelle* qui était entièrement son ouvrage n'aurait-elle pas succombé sous le poids de l'inintelligible prose de son rédacteur ? J'en appelle à l'écrivain qui a signé le délicieux petit livre intitulé : *Les prières de Ludovic*. Dans sa nouvelle préface (note de la page 2) il cite une série d'autres journaux et revues dans lesquels il dit avoir publié un grand nombre d'articles ; mais il ne dit pas si l'Empire avait aussi des raisons de les tolérer, ce qui semblerait démontrer que M. Pezzani a voulu, sans en avoir l'air, commettre une petite perfidie à l'encontre du Spiritisme. Mais le Spiritisme sait

se placer au-dessus de ces attaques qui retombent sur les agresseurs ; c'est pourquoi je n'en parlerai pas davantage.

A vous de tout cœur,
CROUZET.

CORRESPONDANCE

—
Discours des sorciers
—

AVEC SIX ADVIS EN FAIT DE SORCELLERIE, ET UNE INSTRUCTION
POUR UN JUGE EN PAREILLE MATIERE

par HENRI BOGUET DELANOIS, juge en la terre de Saint-Oyan-Joux, dite de Saint-Claude, au comté de Bourgogne, édité en mai 1807. par Pierre Rigaud, imprimeur en rue Mercière, au coing de rue Ferrandière, à l'horloge. — A Lyon et par privilège du Roy Henry. 2^e édition.

Ce livre nous est adressé avec la lettre suivante par l'un de nos amis, M. M., de Paris.

Paris, 29 avril 1872.

Messieurs,

« Voici un livre fort curieux et rare que je viens d'acquérir. *Discours sur les sorciers*, etc.

« Je vous prie de le lire avec attention, et d'en faire une étude dont il puisse sortir un grand enseignement ; il y a là l'un des jalons de la science éternelle dont nous ne bégayons que les premiers mots.

« Ces sorciers brûlés, ces juges élevant le bûcher à l'état d'élément politique, pour dominer les masses superstitieuses, tout ce fracas de jurisprudence et de fausse science, mérite bien une interrogation sérieuse ; les réponses obtenues donneront sans doute la solution de quelques pourquoi tant cherchés.

« D'un côté, la peine du talion remplissant là, comme en toute chose, son œuvre fatale et prévue ; de l'autre, la masse des fluides moraux de cette époque si barbare, déterminant des besoins et des moyens de gouvernement monstrueux !...

« Ce *Henri Boguet*, qui paraît avoir passé sa vie magistrale à constater les crimes imaginaires de sorcellerie, devrait être bien curieux à évoquer ; les enseignements donnés par les bons Esprits qui nous protègent et nous instruisent, seraient fort curieux à obtenir dans les assemblées de spirites et de médiums sincères et éclairés.

« Ce travail ne pourrait-il pas s'appeler : *Études sur les causes*

et les résultats des harmonies éternelles chez tous les peuples, selon le degré de leur avancement. » Paris, 19 avril 1872.

Nous demandons à nos frères de toutes les sociétés et groupes spirites, de vouloir bien faire l'évocation du juge Henri Boguet Delanois ; nous serons reconnaissant à tous les présidents qui voudront bien nous envoyer les résultats obtenus, et pour faciliter cette tâche, nous allons reproduire textuellement deux actes d'accusation de ce jurisconsulte expert en l'art de chasser le diable.

Après une dédicace à S. A. S. Albert, archiduc d'Autriche et duc de Bourgogne ; une seconde à sa femme, S. A. S. Isabelle Clara Eugénia, infante d'Espagne et duchesse de Bourgogne, etc., tous les deux fermes partisans des terribles édits contre les sorciers ou personnes réputées telles. Le premier discours des sorciers commence ainsi :

« Louise Maillat, âgée de huit ans, est possédée, et par après déliurée ; et Françoise Sécretain, faite prisonnière, pour estre chargée de luy auoir baillé le mal.

« 1° Louise Maillat aagée de huit ans, est rendue impotète de tous ses membres.

« 2° Ses père et mère, ingêt à son maintien qu'elle est possédée, et la font exorciser en l'église de M. S. Sauueur.

« 3° Ou se découurent cinq demons, et leur nôs : et par mesme moyen, Loyse monstre avec le doigt, celle qui l'auait possédée, scauoir, Françoise Sécretain, âgée de cinquante-huit ans.

« 4° Loyse sur les prières, que ses père et mère font, déclare que deux de ses démons sont morts.

« 5° Sur le matin elle se trouue plus mal que de coustume, et cependant ces démons sortent par sa bouche en forme de pelottes.

« 6° Comme Françoise rendit Loyse possédée par le moyen d'une crouste de pain qu'elle lui fit manger.

« 7° Et comme elle fut faite prisonnière. »

Françoise Sécretain fut donc emprisonnée sur la dénonciation d'une petite fille, dans le corps de laquelle l'exorciste reconnut cinq diables nommés loup, chat, chien, Joly, Griffon, qui partirent le lendemain par sa bouche, en forme de pelotes grosses comme le poing et rouges comme du feu. Le chat était noir ; les démons étant sortis « firent trois ou quatre tours à l'entour du feu et disparurent, et Loyse commença à se mieux porter. »

On mit au secret cette pauvre vieille femme : les menaces, les

mauvais traitements, la privation de nourriture ne suffisant pas, elle fut mise à nu pour savoir si le diable ne l'avait pas marquée ; enfin, on lui coupa les cheveux. Tremblante, accablée, elle avoua tout ce qu'on voulut, entre autres, des choses attristantes et puérides que notre plume ne saurait décrire en termes reçus ; elle s'était donnée au diable, allait au sabbat à cheval sur un bâton blanc, battait l'eau pour faire tomber la grêle, se changeait en loup, etc. . .

L'acte d'accusation est bâti sur ces preuves accablantes, qui ont un grand mérite au point de vue de la sottise humaine. Le juge Boguet se montre fier de sa perspicacité et dit « qu'avec cet enfant, on a découvert une infinité d'autres sorciers ; 2° que par cela s'est manifestée la gloire du Maître de l'univers, et qu'on peut dire avec le psalmiste : « C'est de la bouche des enfants et de ceux qui pendaient encore au tetin, que tu as parfaict ta lovange, à cause de tes ennemis, afin de ruiner l'homme ennemi et vindicatif. »

Puis il s'appuie sur saint Paul, Benedicti, Thymcus dans son traité des démoniaques, Luy del Rio dans ses recherches ou controverses magiques, et fait suivre ces autorités de la nomenclature d'une foule de malheureux et malheureuses, brûlés pour de futiles dénonciations.

Exemple. — Pour avoir donné à manger des noix, fait boire de l'eau, fourni des pommes ou du bœuf dans lequel était le diable ; ou bien, comme les juifs de Rome en 1554, pour avoir rendu quatre-vingts femmes ou filles possédées du démon, etc., etc., etc.

Saint Claude, selon le sieur Boguet, est mort en 650 ; il est, paraît-il, tellement favorisé des cieux, qu'il délivre les démoniaques et découvre les sorciers ; Dieu veut qu'il en soit ainsi, pour les faire partir de ce monde ; il permet pour ces damnés de justes supplices, car, s'ils possèdent plusieurs démons, ils sont obligés de les loger ; aussi, faut-il prier sur tout ce que l'on mange pour chasser des mets préparés toutes mauvaises influences. Saint Grégoire raconte qu'une religieuse avala le diable en mangeant une laitue, sur laquelle le signe de la croix n'avait pas été fait.

Quel tissu d'horribles choses n'a pas enfanté la sainte ignorance du moyen âge, en s'appuyant sur cette raison : « Que Dieu pour accroître davantage l'enfer des sorciers, permet qu'ils nuisent aux enfants et qu'ils les rendent démoniaques. » Et *Spranger*, cité par le juge Boguet, raconte qu'une vieille sorcière fit mourir une jeune sorcière pour guérir un évêque que la jeune avait ensorcelé. *Nider* affirme qu'en Allemagne un ensorcelé s'adresse à une vieille sor-

cière, laquelle fond du plomb, jusqu'à ce que, par le ministère du diable, il ait pris la figure du maudit. La vieille demande au malade en quel endroit veut-il frapper le sorcier qui lui a donné le mal ; après désignation, elle frappe l'image à coups de couteau, afin que le sorcier soit atteint d'un même nombre de blessures mortelles. *Nider* ajoute « que les magiciens forgoient la figure d'un homme tout à neuf avec de l'air, comme un bon peintre ils donnent à ce visage telle couleur et la ressemblance vólue. »

La deuxième édition d'un volume de 500 pages est remplie de cette fausse érudition ; là s'étalent en grand les faits les plus étranges, réels ou légendaires ; l'histoire y est interprétée, dénaturée par des données absurdes ; la mythologie et le christianisme y sont gouvernés par le diable plus puissant que Dieu, et tout ce galimatias, pour prouver que Françoise Sécretain est coupable, que Clauda Jamprost, Jacques Boquet, Antoine Gandillon et une foule d'autres pauvres êtres « se sont laissez aller au diable pour leurs misères et pauvretés. » Les malheureux ignorants, condamnés à être brûlés vifs, étaient incapables d'apprécier cette fantasmagorie d'accointances avec Satan, ce tentateur qui les faisait renoncer au chrême et au baptême. Cette jurisprudence atroce, effrayante, ne reposait que sur des subtilités théologiques et casuistiques dignes de l'inquisition.

Nous allons citer un second fait, qui est à la page 109, chapitre XVIII :

« Il y a quelque temps, dit le juge Boguet, qu'un particulier du village d'Unau, au ressort d'Orgelet, amena sa femme en ce lieu, l'accusant d'estre sorcière, et disoit qu'entre autres choses, qu'a certaine nuict d'un jedy, comme ils étaient couchez ensemble, il se donna garde, que sa femme ne bougeoit pas, n'y souffloit en aucune façon. Sur quoy il l'espoissonna, sans néantmoins qu'il la peust iamais faire esueiller, au moyen de quoy il fut touché de quelque frayeur, et a cette occasion il se voulut leuer, pour appeler ses voisins. Mais, quelque effort qu'il fit, il ne luy fut pas possible de sortir du lit, et luy sembloit qu'il estoit entrappé par les iambes, aussi en outre estoit-il là réduit, qu'il ne pouoit crier en façon que ce soit, et demeura en ceste sorte environ trois heures, et iusques à ce que le coq eust chanté : car la femme s'esuella en sursaut, respondant, sur l'interrogat qu'il luy fit, qu'elle estoit si lasse du travail, qu'elle auoit eu le iour précédent, qu'estât pressée du sommeil, elle n'auoit rien senti de ce qui luy auoit fait. Le mary adioustoit

qu'alors il eut l'opinion que sa femme venoit du sabbat, d'autant mesme que désia auparauant il la soupçonnoit quelque peu, à raison du bestail qu'il estoit mort à quelques siens voisins, qu'elle auoit menacez. »

« Or, il y a de l'apparence grande que cette femme auoit esté en âme seulemêt : au sabbat pour les raisons suiuanes :

« I. Que l'eestase dont nous auons parlé, luy aduint la nuict du ieudi, qui est la nuict ordinaire du sabbat, comme nous dirons tantost.

« II. Que l'excuse qu'elle print, monstroit bien qu'il y auoit de la malice de son costé : car quel homme a on iamais veu si endormy d'un trauail, et labeur précédent, que l'on n'ait peu l'esueiller ? Un sorcier Georges Gandillon s'excusoit de la même façon, lorsqu'on lui demanda pourquoy il ne s'estoit point esueiller, encore que l'on l'eus poussé fort rudement plusieurs fois.

« III. Que le mary se sentoit entrappé par les iambes, sans pouuoir encore crier : car de là il se recognoit assez ouuertement qu'il y auoit du sortilège.

« IV. Que cette femme s'esueilla en sursaut, sur ce que le coq chanta. Parce que nous ferons voir ailleurs, que le sabbat, qui se tient de nuict, disparoît tout aussi tost, que le coq vient à chanter.

« V. Qu'après les menaces faictes à ses voisins, il leur estoit mort du bestail, ce qui la rendoit suspecte de sorcellerie.

« VI. Que des-ja les parents, desquels elle estoit descendüe, en estoit fort soupçonné, de quoy attestoient les eschevins d'Ynau, qui assistoient le mary. »

Ces sept considérants remarquables firent brûler vive la malheureuse femme !... Un simple sommeil magnétique, somnambulique, une fatigue extraordinaire, un rêve, pouvaient faire condamner un coupable !... Ajoutons que les juges héritaient, en partie, des biens des sorciers condamnés au feu, et vous jugerez le dédale inextricable d'intérêts sordides et abjects qui enserraient les populations ignorantes et affolées.

Le Spiritisme, en donnant la raison de tous ces mystères, élève entre le présent et le passé une barrière désormais infranchissable ; là est la raison des attaques violentes dont il est l'objet dans certaines chaires.

Le fait suivant nous est envoyé par l'un de nos honorables correspondants, M. C..., maire à V... ; nos lecteurs trouveront dans cet événement, monstrueux et contemporain, la preuve que l'ignorance, tant

préconisée par certains partis incorrigibles, existe encore parmi nous, au point de pousser à des actes dignes du moyen âge de pauvres intelligences attardées. Le Spiritisme demande la lumière, il exige la diffusion de l'instruction et de l'éducation des masses, afin de pouvoir les moraliser et les régénérer par un enseignement supérieur, enseignement qui doit chasser les miracles et les préjugés.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA SEMAINE.

29^e avril 1850. — Une femme du village de Camalès, canton de Vic Bigorre, de mœurs douces et honnêtes, mère de plusieurs enfants, était atteinte depuis quelque temps d'une affection chronique : elle l'attribuait à une cause surnaturelle ; aussi, au lieu de suivre les prescriptions de la médecine, en recherchait-elle la cause présumée par elle. au moyen des oracles d'un prétendu devin en qui elle mettait sa confiance. Se croyant un jour en possession de ce grand secret, elle attira dans la soirée chez elle, sous le prétexte d'une aumône qui devait lui être faite, une pauvre femme du nom de Jeanne Bédouret, vieille, laide, misérable, soignant de son mieux un vieillard infirme. Lorsque cette femme fut rendue dans la maison, on ferma la porte sur elle, et alors le mari et la femme se mirent en mesure de la contraindre de faire, par la toute-puissance qu'ils lui supposaient, que la malade soit délivrée du mal qu'elle lui aurait donné en jetant un sort sur elle. Et la vieille de protester qu'elle n'a pu donner et ne peut, par conséquent, enlever le mal en question. On ne tient pas compte de ses protestations, de ses prières ; on la bâillonne, on chauffe le four devant elle et on la menace de l'y faire brûler. Les actes suivent de près les menaces, on introduit les jambes dans la bouche du four ardent, et, pendant que cette malheureuse est ainsi torturée, on la somme de nouveau de détruire le maléfice, la menaçant, si cela ne suffit pas, de la retourner du côté opposé ; on se dispose, en effet, à l'y jeter la tête la première, lorsque cette malheureuse, atteinte par la flamme, fait un effort désespéré qui la sauve ; et, par une inspiration soudaine, leur adresse ces paroles : *Vous me faites bien souffrir, mais vous serez brûlés à votre tour.* Cette menace de la prétendue sorcière produit sans doute son effet sur cet homme et cette femme, qui la laissent alors, et tout en la menaçant encore, la renvoient dans un état déplorable, sa figure couverte de plaies, ses pieds et ses jambes horriblement brûlés. Cette malheureuse femme a eu la

force de se traîner jusqu'à Pujo auprès de ses parents qui, informés par son récit, prévinrent la justice; les coupables furent arrêtés, mais la vieille Bédouret mourut septjours après, au milieu d'horribles souffrances.

(*Journal des Pyrénées*, 4 mai 1872.)

Appel aux Spirites.

Madame Émilie Collignon, de Bordeaux, notre intelligente et infatigable sœur spirite, nous adresse deux communications de l'Esprit de Jean, dit Bahutier, Esprit avancé qui la seconde dans ses généreux efforts pour répandre l'instruction dans les classes déshéritées, soit au moyen d'écoles pour les petites filles pauvres, soit par des cours d'adultes de femmes, à établir aux quatre points différents de la ville. Les spirites voudront répondre à ce pressant appel, il s'agit ici de remplir un des engagements sacrés contractés par les adeptes d'Allan Kardec.

Les demandes EN NOMBRE de l'ouvrage dont nous avons parlé sous le titre *Dieu*, extraits des *Esquisses contemporaines* (*Revue* de 1871, page 68), doivent être adressées à madame Collignon, rue Sausse, 12, à Bordeaux (Gironde).

23 mars, 1872.

« Laissez-moi profiter de l'autorisation qui m'en est donnée pour dire quelques mots au médium.

« Il ne faut pas balancer, l'heure est venue de mettre la cognée dans le vieil arbre qui, tel qu'il est, tombe en ruine, et qui, abattu, dégrossi, équarri, peut servir à soutenir le faite de l'édifice.

« Il est temps de concentrer tout vos efforts vers l'instruction populaire, cette source de paix et de prospérité que les aveugles volontaires seuls nient et repoussent.

« Il est temps de former une vaste association destinée à suppléer le mauvais vouloir, à remplacer l'État qui reste en arrière, et à faire marcher en avant, en avant toujours, l'intelligence, la raison, la foi, la morale.

« N'aie point de crainte, amie; suis l'impulsion qui t'est donnée; je ne te dirai pas : Tu réussiras toujours; mais je te dirai : Quand la pensée sera bonne, je te soutiendrai; quand tu seras insuffisante, je t'inspirerai. Fais tous tes efforts pour pousser, dans ta sphère, au

développement de l'instruction ; parle, dans ton milieu, sans cesse et toujours de la nécessité de l'instruction ; il n'y a pas de petits efforts dans la grande œuvre de la rénovation : ce sont les atomes agglomérés qui produisent les mondes.

« JEAN BAHUTIER. »

« Ne t'étonne pas de retrouver mon nom toutes les fois qu'on te pousse dans la voie de l'instruction populaire ; c'est mon œuvre à moi. Tu ne sais pas quel supplice affreux est celui de *mourir d'ina-*
gnition de science : ce supplice, je l'ai enduré.

« Ayant, dans une existence où je pouvais répandre la lumière à flots, employé toutes les ressources de mon intelligence pour épais-
sir les ténèbres dont je profitais, j'ai dû, pour expier, recommencer dans un milieu réfractaire aux instincts, aux besoins de mon âme. Plein du désir de savoir, plein de soif d'apprendre, j'étais comme ces arbres débordant de sève, dont une main criminelle arrache, écrase, étouffe les bourgeons qui auraient produit des fleurs et des fruits en abondance, et qui ne laissent à leur place que des plaies par où cette sève généreuse s'échappe âcre et brûlante, desséchant la branche qui la contenait.

« Le nom t'indique le milieu dans lequel j'ai vécu : homme de campagne, ayant passé la plus grande partie de ma vie dans un vil-
lage où j'étouffais (1). Je crus pouvoir m'épanouir dans les rues étroites et sales des villes d'alors (je te parle d'il y a environ deux cents ans), là encore j'ai trouvé la souffrance, car, même dans la modeste profession de *bahutier* que j'exerçais, l'ignorance et la routine enveloppaient d'entraves mes moindres essais pour en sortir. Ce que j'ai souffert, je le sens encore ; c'est pourquoi je serai tou-
jours là où des efforts seront tentés pour éviter cette souffrance à d'autres Esprits.

« C'est pourquoi je te dis : Ne te décourage pas, ris des mo-
queurs, brave la critique et marche droit devant toi dans le sentier du dévouement et du devoir.

(1) La première fois que cet Esprit s'est manifesté, c'est dans une réunion compo-
sée presque entièrement de paysans. Il s'y est représenté toutes les fois que j'y suis
allée.

Jean Bahutier s'est manifesté immédiatement après une évocation adressée à des
Esprits supérieurs.

« Je me retire en remerciant les Esprits vénérés qui ont bien voulu m'autoriser à te parler.

« JEAN dit BAHUTIER. »

—
APPEL AUX SPIRITES DU MONDE.

A vous tous, mes frères en croyance, amis dévoués de l'humanité, serviteurs infatigables du progrès, spirites enfin, je viens faire appel.

Aidez-moi dans l'entreprise d'une œuvre pour laquelle, sans vous, je serais impuissante; qu'avec vous je pourrai, j'en suis sûre, mener à bonne fin.

Au commencement de 1870, j'avais projeté de créer à Bordeaux une école pour les filles du pauvre, ces proies assurées du vice, poussées qu'elles y sont par la misère et souvent les mauvais exemples, les mauvais conseils. La guerre a étendu son voile de sang sur cette espérance; mais aujourd'hui, plus que jamais, je voudrais la faire revivre, en faire une réalité.

Je compte sur vous.

Je compte sur vous, parce que vous êtes spirites, parce que vous savez, vous, mieux que tous les autres, les devoirs que nous avons à remplir envers nos frères. Parce que vous savez, vous, que l'Esprit n'a pas de sexe, que celui qui revêt une enveloppe de femme est plus sujet à faillir, dans certaines conditions, non parce qu'il vaut moins, mais parce que cette enveloppe paralyse souvent son énergie; parce que vous savez que c'est une obligation sévère pour nous de nous entr'aider pour sortir victorieux de la lutte.

A vous donc, je m'adresse. J'ai mis en vente, avant la guerre, une petite brochure dont le produit était nécessaire à l'installation de l'école. Une partie des exemplaires a été employée pour les besoins pressants de l'époque douloureuse que nous venons de passer. Le reste, je vous demande de le prendre. Qu'est-ce qu'un franc à donner, quand on pense que, nombreux comme nous le sommes, ce franc, multiplié par toutes nos bonnes volontés, pourra fournir à des enfants malheureux le pain de l'intelligence, en même temps que le pain du corps, le vêtement incorruptible de l'âme, la morale, en même temps que les chauds vêtements des membres.

Je compte donc sur vous, mes frères, non-seulement pour cette année, mais pour celles qui suivront, et j'espère, si vous m'accordez votre concours, vous offrir, l'année prochaine, quelques com-

munications prises dans les cahiers que notre vénéré Allan Kardec a lus et approuvés.

Pour éviter les frais de poste, les envois pourraient être centralisés chez les chefs de groupes, auxquels j'expédierais le nombre de brochures demandées.

Une fois l'école en fonctions (à la rentrée des classes, si les fonds sont suffisants), la *Revue* vous donnera, à la fin de chaque année, le résultat des travaux et l'emploi des sommes que je devrai à votre fraternel concours.

Votre sœur en croyance,

ÉMILIE COLLIGNON.

La force physique.

TRADUCTION DE LA REVUE DE MEURER PAR LE DOCTEUR F, A, Y.

La presse anglaise et notre correspondance étrangère nous avaient mis à même d'apprécier ce que les savants anglais ont bien voulu nommer *force psychique*... Spiritement, ces phénomènes sont connus, et nous hésitions pour les insérer. Ces faits paraissant avoir une grande importance au point de vue du monde scientifique, nous donnons la traduction littérale de notre ami le docteur F.....
15 mai 1872.

L'article 3, de la partie populaire du numéro 2 de la *Revue allemande de Meurer*, contient la traduction d'un article du journal anglais : *Journal of science*, juillet 1855, par la baronne Adelma de Vay.

L'auteur anglais de cet article décrit deux expériences faites à Londres il y a un an, par plusieurs savants fort connus. Je ne citerai pour le moment que le passage suivant de l'article en question, et dont l'auteur est William Crookes F. R. S., savant chimiste de Londres :

« Les phénomènes les plus remarquables qui, se manifestant sous l'influence du sieur D. Home, se prêtent le plus facilement aux examens scientifiques et à la conviction, sont : 1° La modification de la pesanteur des corps ; 2° la production de sons sur un instrument, ordinairement un accordéon, à cause de sa qualité portative, sans intervention directe de la part des hommes, c'est-à-dire dans des conditions qui rendent le toucher du clavier impossible.

Suit la description de l'appareil isolant le clavier du contact des expérimentateurs, les précautions prises pour éviter toute duperie, et enfin la production du phénomène des airs et des mélodies ravissantes qui se sont fait entendre dans cette expérience aussi concluante qu'intéressante. On passa ensuite à l'expérimentation du phénomène de la modification de la pesanteur sous l'influence d'une force nouvelle, *émanant du système nerveux de l'homme*, que ces messieurs sont convenus de nommer force psychique, et cette partie de la science, psychisme (Psychismus); enfin les savants qui s'en occupent, psychicus (Psychicus) *Psychiker*, car aucun de ces messieurs n'a songé à l'intervention d'une force étrangère à celle de l'homme.

« L'appareil destiné à cette seconde expérience se composait d'une petite table en acajou dont une extrémité était posée à plat sur une lourde table de salle à manger, tandis que l'extrémité opposée de la petite table, était portée par une balance anglaise à ressorts, accrochée à un châssis supporté par un trépied. Cette balance était munie d'une aiguille sensible, pour marquer le maximum de la pesanteur.

« Lorsque M. Home dirigeait la pointe de ses doigts sur l'extrémité de la petite table reposant sur la balance, la table s'inclinait aussitôt et l'aiguille marquait 9 livres, tandis que le poids normal n'était que de 3 livres.

« Enfin un, monsieur dont le poids était de 140 livres monta sur la table, exerçant de fortes pressions avec ses pieds, à l'endroit où les doigts de M. Home touchaient à peine le bois, la pesanteur de la table ne se trouvait augmentée que d'une livre et demie... Ainsi le poids de 138 1/2 de cet homme se trouvait effacé. »

Mais comme cet article a besoin d'être traduit d'un bout à l'autre pour offrir de l'intérêt au lecteur (8 pages d'impression), je me contenterai pour l'instant de vous en signaler les points les plus saillants; et, comme je crois que vous attacherez plus d'importance à des faits qui sautent aux yeux de tout le monde qu'à des raisonnements dans le domaine philosophique, que vous avez faits, lus et imprimés tant de fois, je laisserai de côté les analyses concernant les livres et doctrines dont Meurer entretient ses lecteurs dans la partie scientifique et les annonces littéraires.

C'est bien dit, c'est logique, c'est profond, mais enfin ce sont des raisonnements. Je mentionnerai seulement que Meurer annonce entre autres que des avis lui sont parvenus de Pesth en Hongrie,

qu'on y a obtenu des photographies représentant des Esprits ; elles sont très nettes, très complètes, très reconnaissables et surtout très connues. Il dit avoir aussi reçu avis que des photographies de cette nature ont été obtenues sur divers points de l'Amérique, il conseille beaucoup de prudence pour l'admission de ces faits d'une si haute importance ; il se propose de les discuter après un plus mûr examen de cette question.

Je vais terminer cette lettre par quelques mots concernant les précautions prises par les observateurs du fait de l'accordéon, jouant sans le contact de la main de l'homme. Ce fait est curieux et concluant :

« L'accordéon choisi pour servir à cette expérience, était parfaitement inconnu à M. Home. Une cage à claire-voie sous forme de tambour, formée de deux cercles en bois de deux pieds de diamètre ; ces cercles étaient espacés l'un de l'autre par douze baguettes étroites posées verticalement. Cinquante aunes de fil de laiton étaient enroulées vingt-quatre fois autour du tambour à un pouce d'écartement l'un de l'autre, et solidement reliés entre eux par des fils formant ainsi des ouvertures de deux pouces de long sur un pouce de large. Cet appareil resté ouvert, haut et bas, occupait tout l'espace compris entre le sol et la table sous laquelle il était placé, de telle sorte qu'une main voulant s'introduire à plat était serrée entre l'appareil et la table, et qu'un pied ne pouvait passer dessous.

« Ainsi disposé, et les examinateurs placés autour de la table, on retira l'appareil. Home y plaça l'accordéon, le tenant à l'une des extrémités avec le pouce et le médium de la main droite, le clavier dirigé vers le sol, tandis que l'un des observateurs ouvrait la clef de basse.

« L'accordéon ainsi placé dans le tambour et suspendu aux deux doigts de M. Home, le tout fut poussé sous la table. La main de Home, pressée entre cette table et le tambour, était rendue immobile. Bientôt on vit l'accordéon se livrer à des évolutions singulières de droite et de gauche, se gonfler et se dégonfler pour le passage de l'air ; des sons se firent entendre, devenant de plus en plus harmonieux et se formant en mélodies ravissantes.

« Deux messieurs étaient assis sous la table et constatèrent ce jeu harmonieux, tandis que les autres observateurs étaient placés à la droite et à la gauche de M. Home, dont une main était posée sur la table, tandis que deux doigts de l'autre main tenaient l'extrémité de

l'instrument qui continuait à jouer dans le vide. Les pieds des voisins de M. Home étaient posés sur les siens pour en constater le moindre mouvement.

« Mais l'étonnement fut bien plus grand parmi les assistants, quand M. Home retira tout à fait sa main pour abandonner l'accordéon lui-même. Alors on vit distinctement l'accordéon flottant dans le vide, se balancer de droite à gauche, en continuant de jouer ses plus belles mélodies.

« Afin de voir si l'électricité aurait une influence sur l'appareil, l'accordéon et la production des sons, un fil de laiton communiquant à une machine électrique placée dans une pièce voisine, fut attaché au fil de laiton contournant le tambour dont nous avons parlé plus haut. Un courant de fluide électrique parcourut bientôt toute la machine, sans produire le moindre effet, et, l'accordéon toujours suspendu dans le vide, continuait à jouer comme auparavant.

« Le célèbre physicien William Huggins, de la Société royale de Londres, M. Crookes, chimiste, membre de la Société royale d'Angleterre, M. Cox, autre savant, étaient parmi les cinq observateurs (tous savants distingués et fort connus), et tous sont demeurés d'accord que ce fait étrange ne laissait rien à désirer. »

DISSERTATIONS SPIRITES

Les photographies fluidiques sur les carreaux de vitres en Allemagne.

25 mai 1872.

Amis et chers frères,

Je m'empresse de vous adresser une communication du Maître touchant les signes mystérieux observés en Allemagne.

Voici l'évocation qui lui a été adressée par l'intermédiaire d'Irma, le 11 de ce mois :

« Cher et très vénéré Maître,

« Vous connaissez les faits singuliers et mystérieux qui se sont passés en Allemagne. Pour les superstitieux, ces croix et autres signes apparus subitement aux carreaux des fenêtres sont des présages de malheurs, pour les sceptiques, ce sont des artifices pour mystifier la crédulité des masses ignorantes ; pour les spirites qui acceptent la

possibilité de la photographie sous l'influence des Esprits, ces phénomènes paraissent devoir être attribués à des causes étrangères aux incarnés.

« Or, comme dans l'état actuel de la science il n'est pas possible de se prononcer d'une manière certaine sur la cause, la nature et la signification de ces faits, nous vous prions, cher Maître, de nous donner une instruction sur la cause et la portée de ces signes, comme vous l'avez fait autrefois sur la valeur d'une communication obtenue à Vienne et signée Nicodemus. »

Réponse. — Qu'y a-t-il ? toujours des arguments à définir, toujours des mystères ; il se manifeste par toute la terre des événements singuliers qui frappent les hommes et les arrêtent dans leurs orgueilleuses prétentions. Pour l'humanité l'heure est venue de cesser cette bizarre et singulière manière d'apprécier et d'envisager les choses. Les Esprits se manifestent généralement pour toute l'humanité. Ils veulent l'anéantissement des anciens préjugés, et annoncent la bienvenue de croyances nouvelles, mieux appropriées à vos tendances morales ; les Esprits dégagés de la matière et avides de progrès sont chargés d'y pourvoir et nous les dirigeons. Ils ont chacun leur mission.

En Allemagne, ces faits si extraordinaires pour les habitants sont cependant très simples, ce sont des agents invisibles, des Esprits qui viennent symboliser des faits qui se réaliseront plus tard.

Que d'Esprits récemment partis de la terre par suite de l'horrible guerre qui vient de finir !... Ils étaient Français, ils étaient Allemands, ils étaient ennemis. Aujourd'hui ils sont frères, et l'Allemagne subira la pression de cette légion amie du progrès et de la vérité, ils s'imposeront comme s'imposent les lois simples et sages qui sont le salut des nations, ils viendront éclairer et instruire leur patrie. La foi illumine leurs âmes, ils veulent que la lumière divine éclaire les esprits de leurs frères et de leurs amis. Agents invisibles, photographes spirituels ils trouvent dans l'espace les éléments nécessaires à l'impression de ces dessins fluidiques dans les carreaux de vitres. Donc, ô Allemagne ! nation déjà tant éclairée, tes fils t'appellent, ils veulent répandre des éléments de fraternité, dont nous mesurons toute l'étendue et toute la force ; nous vous convions tous, peuples allemands, peuple français, peuples de toutes les puissances, nous vous présentons la coupe de l'alliance fraternelle ; ne soyez plus orgueilleux et courbez vos fronts sous le mouvement qui vous agite et vous fait croire.

Tel est, mes frères, le résumé de ce qui va se passer ; c'est un orage terrible qui se prépare et les Esprits qui vous aiment, s'ingénient pour en arrêter les affligeants et terribles effets. Rien de miraculeux en Allemagne, ce sont des phénomènes spirites, c'est la science qui se révèle, car les aveugles ont besoin de lumière.

Au revoir et à vous pour toujours,

ALLAN KARDEC.

Pour copie conforme : Docteur F, A, Y.

L'un de nos correspondants, un professeur chef de groupe, nous envoie de B..., le 26 mai 1872, dans une lettre très intéressante, la relation de dessins fluidiques gravés sur les vitres de la salle des séances et pendant la réunion. Ce sont comme en Allemagne, une croix avec deux sabres-poignards renversés ; une sorte de D, est placé entre les poignées des sabres, la croix porte un étendard aux trois couleurs. Ce phénomène s'est produit deux jours consécutifs, et les photographies fluidique sont ineffaçables ; des caustiques tels que la potasse ne peuvent les altérer.

M. V... a mis dans sa lettre deux dessins représentant la grandeur exacte de la croix et des sabres-poignards. Ce phénomène s'était révélé en Allemagne sur la rive gauche du Rhin, puis dans l'Alsace, dans plus de cent villes et sur des milliers de vitres, le gouvernement a jugé à propos d'imposer silence, à ce sujet, à toutes les feuilles allemandes. Les Esprits nous apportent en France un spécimen indélébile de ces images, pour nous prouver que le fait est bien réel ; comme le dit M. V..., « ces dessins fluidiques, si corrects, semblent gravés par un silex diversement promené et cela, à plusieurs reprises visibles, sur une vitre de notre salle des séances. »

Évocation d'Apollon Boltinn.

Nous avons dernièrement annoncé la mort de notre frère en Spiritisme Apollon Boltinn ; les lecteurs de la *Revue* doivent se rappeler l'ouvrage intitulé : *les Dogmes de l'Eglise du Christ expliqués par le Spiritisme*, livre intéressant dont Allan Kardec a fait un compte rendu en décembre 1866, page 389. Apollon Boltinn a mis dans ce volume de 257 pages, tout son talent d'homme érudit, de chercheur consciencieux, de spirite convaincu.

Demande. — Vous avez sur la force morale établi une théorie psychologique très avancée ; pouvez-vous donner quelques explications sur ce mal moral qui laisse les âmes dans la stagnation ?...

Réponse. — La force morale est une loi universelle qu'on ne peut nier ; ceux qui l'appellent rêve imaginaire, appartiennent à un certain monde qui prétend être dans le mouvement, c'est-à-dire adorer la jouissance matérielle et l'intérêt personnel, arriver vite, *en dépit des obstacles*, à posséder assez pour obtenir tous les honneurs du monde officiel.

Ainsi, avoir le sentiment de la dignité personnelle, avoir une conscience, c'est végéter, c'est être distancé par des amis qui s'amusent de votre candeur : premier obstacle à supprimer.

Suivre la ligne droite avec ses amis, avec sa famille, ne pas écraser celui qui s'oppose à votre marche en avant, c'est se refuser le droit à l'ambition, le pouvoir de posséder beaucoup d'or, c'est ne pas s'incliner devant le succès qui sauve toutes les apparences : deuxième obstacle à supprimer.

Ne pas être un Protée sans opinion, ne pas savoir opiner du bonnet ou ployer l'échine ; en un mot, avoir des convictions, c'est rester à l'arrière-plan : troisième obstacle à supprimer.

La société entière est atteinte de cette funeste contagion du mal moral, il y a engourdissement et stagnation d'idées ; le labeur, l'instruction, l'activité, le développement de la famille, l'organisation du travail sur le principe de la famille, peuvent seuls arrêter ces mauvaises influences.

Demande. — La réincarnation, selon nous, doit être un puissant moyen pour annihiler le mal moral ; c'est là le point capital de l'œuvre d'Allan Kardec. Pourriez-vous, Esprit d'Apollon Boltinn, nous donner votre opinion à ce sujet ?...

Réponse. — La réincarnation est le mode choisi par Dieu pour l'élaboration du principe spirituel. Pour la rendre efficace, il ne faut pas commettre fautes sur fautes, nous envoyer ces générations d'âmes engourdies et inquiètes, ce monde d'Esprits souffrants qui se mêle au fluide ambiant de votre terre pour l'altérer ; ce contact vous apporte la corruption et le désordre. Aussi, les tendances de vos âmes, que de bons guides veulent diriger vers le bien spirituel, sont-elles détournées de leur but. Le mal moral ou la domination des Esprits matériels vous gouverne ; changez vos mœurs, vos lois, vos coutumes, aimez-vous, aidez-vous, et vous aurez un monde de désincarnés, modelé sur le vôtre.

Demande. — Alors, vous préconisez cette opinion, que toute semence spirituelle se récolte dans l'erraticité ?

Réponse. — Ce que vous avez semé se récolte aujourd'hui, vos luttes terribles en sont la preuve, et prochainement, entre le mal moral germe de décomposition corporelle et spirituelle, et la force morale source de progrès et de véritable grandeur, il y aura une lutte sans pareille, lutte telle, que vous ne sauriez en trouver de semblable dans votre histoire.

Demande. — Pensez-vous, comme nous, que nos aspirations soient subordonnées à notre raison ?

Réponse. — Oui, et vous êtes condamnables en vous laissant démoraliser par les désincarnés ; votre faiblesse attire les mauvaises influences comme les corps sans vie appellent les corbeaux et la peste ; le contraire est la vérité.

Demande. — Possédez-vous la preuve certaine d'avoir été dans la vérité absolue, en préconisant la doctrine d'Allan Kardec ?

Réponse. — S'unir, s'aimer, se consoler, être toujours un exemple fraternel, voilà le moyen, voilà le bon travail ; pour l'intelligenter, ce travail, j'ai trouvé dans la philosophie si rationnelle d'Allan Kardec, tous les éléments voulus unis à une logique sans pareille ; cette doctrine résout les redoutables problèmes de l'avenir, elle est en concordance non-seulement avec la science, mais aussi avec nos aspirations ; elle nous donne la force morale. En préconisant le Spiritisme, j'ai fait mon devoir, et la preuve la plus évidente de sa réalité, c'est que je vis et me communique à ma chère fille Anna, à Janovo, Russie, et à vous, messieurs, 7, rue de Lille.

Demande. — Vous ne sembliez pas dans votre communication à votre fille Anna, accepter la parenté de l'homme avec toutes les séries animales. Persistez-vous toujours dans la même opinion ?

Réponse. — Non, messieurs, je suis à présent pour la succession des formes animales, depuis l'être rudimentaire jusqu'au vertébré supérieur ; l'homme, je le vois aujourd'hui, n'est pas une superfétation en dehors des lois de la nature ; dernier né de la création, il est le produit direct de toutes les existences animales qui l'ont précédé, il bénéficie des efforts multiples d'innombrables générations. L'œuvre de Dieu me paraît ainsi plus conséquente, plus logique mieux appropriée à la grande loi de réincarnation, et des études subséquentes me sont promises. Nos préjugés tombent, ne sont-ils pas le voile qui recouvre l'éternelle vérité ? APOLLON BOLTINN (1).

(1) Nous avons reçu la correspondance de mademoiselle Anna Boltinn.

Nécrologie.

Une touchante cérémonie réunissait à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise) plusieurs centaines de personnes accourues de points divers, pour répondre à l'appel de M. et madame Diot, dont on enterrait le sixième et dernier enfant, après une longue et terrible maladie.

Cette épreuve n'a pu briser la force morale du père et de la mère ; leurs expressions bienveillantes affirmaient aux nombreux visiteurs que la volonté avait vaincu la fatigue, que le spirite savait dominer l'appréhension des jours de solitude future.

Au cimetière, l'un de nos frères spirites a prononcé quelques paroles en présence de M. Diot, qui avait courageusement assisté à l'inhumation ; un silence bienveillant accueillit l'orateur, et beaucoup, parmi les personnes présentes, ont regretté que le discours n'eût pas été plus affirmatif. Le respect dû aux croyances d'autrui avait imposé une sage et juste réserve.

A JULES-CHARLES DIOT

Nous venons confier à la terre la dépouille mortelle d'un fils bien-aimé ; et, parmi les assistants, il n'est pas un Esprit qui ne se soit demandé avec anxiété, pourquoi l'enfant unique d'amis bien chers avait dû abandonner la demeure paternelle !... pourquoi cette jeune et vive intelligence, cette consolation des vieux jours s'éloignait-elle avant les têtes blanches ? N'eût-il pas mieux valu pour Jules-Charles Diot qu'après avoir progressé en savoir et être devenu homme complet, il y eût en lui un défenseur de nos libertés, un citoyen courageux, moral et digne, un fils qui eût pieusement fermé les yeux de ses parents bien-aimés ?

Cette appréhension de l'inconnu, ce mal qui semble nous frapper en aveugle, est l'une de nos plus pénibles douleurs dans le cortège de nos incessantes épreuves. Demandez à M. Diot, demandez à madame Diot, à ces braves et dignes cœurs, à ces deux vaillantes natures courbées momentanément par une pénible séparation, pourquoi cette grande peine ne fait-elle que les effleurer ?

Ils savent que la mort, c'est la vie ; que la loi qui dépouille la nature pour la fleurir et la vêtir au printemps, est la même pour toutes les choses et les êtres ; Jules est vivant, son Esprit est monté plus haut que le nôtre. Il avait terminé une série d'épreuves, et s'il part laissant les pleurs et la peine dans la maison qu'il animait de sa joyeuse présence, il sait fort bien aujourd'hui, que la douleur grandit ceux qu'elle atteint le plus ; comme un fer rouge devenu acier par le contact de l'eau, l'Esprit humain ne se retrempe et n'apprend moralement à aimer ses frères, que sous les étreintes répétées et inatten-

dues de la souffrance; tout travail est un effort, une souffrance; sous ses multiples formes, il est la sauvegarde des humanités; la mort est un travail important.

Comme dans une prairie, le faucheur tranche l'herbe et la flore en prévision de l'hiver, de même, la mort, cette autre faucheuse, coupe et taille dans les rangs pressés de la foule, ici le vieillard, là l'enfant. L'étude de cette loi constante des transformations de la vie, nous prouve que Dieu ne glane pas inintelligemment les âmes; tout, choses et êtres, en vertu de déductions sublimes, devant obéir au progrès et à l'ascension continue, vers les mondes plus avancés que le nôtre.

Jules Charles Diot, tu entends notre voix; ta présence, ami bien cher, est aussi sûre pour nos yeux spirituels que le rayon de lumière envoyé chaque matin par notre soleil l'est pour nos yeux matériels; viens nous enseigner le secret divin, donne-nous la résignation et l'amour, donne-nous la volonté, montre-nous que la mort ne doit pas nous faire pleurer, car la mort, c'est la vraie vie de l'Esprit.

Nous annonçons aussi la mort de M. Binet, habitant de Paris, l'un de nos plus anciens frères en Spiritisme; c'était un vaillant et digne Esprit.

Le banquet anniversaire pour la revendication du droit des femmes, a eu lieu le dimanche 9 juin; le compte rendu en sera fait dans la *Revue* prochaine.

ERRATA

Revue de juin, page 188. — La poésie, *la Loi de Dieu* n'ayant pas, par suite d'erreur, été correctement imprimée, doit être lue comme suit :

LA LOI DE DIEU

Seigneur, Dieu tout-puissant dont l'immuable loi
Impose à l'univers ta volonté suprême,
Pour nous taibles mortels insondable problème,
O Divin Createur, je m'incline vers toi.

Rien dans l'immensité ne déroge à ta loi :
Dans l'espace infini les innombrables mondes,
Comme l'aileron insecte au sein des mers profondes,
Se transforment sans cesse et s'élèvent vers toi.

Suivant de ce progrès l'inévitable loi,
Un jour j'admire ai ta splendeur éternelle,
Puisque tu m'as donné la divine étincelle
Qui dirige mon âme et m'attire vers toi.

L. A. LIEUTAUD,

Membre de la Société spirite de Rouen.

Pour le Comité d'administration. — Le Secrétaire-gérant : P. G. LEYMARIE.